

DATA
FHP-MCO

MATERNITÉS PRIVÉES

ÉTAT DES LIEUX 2016

FHP
MCO
MÉDECINE CHIRURGIE OBSTÉTRIQUE

UNE PUBLICATION
DE LA FHP-MCO
OCTOBRE 2016

N°1



J'AIME MA, MATERNITÉ !

La maternité est un service particulier dans nos établissements de santé : c'est le lieu où l'on donne la vie. On croise dans les couloirs des papas stressés, des familles souriantes et impatientes d'accueillir leur nouveau-né. Pour nombre d'entre eux, c'est la première prise de contact avec notre établissement, un souvenir heureux ancré dans les mémoires familiales.

Les élus en tirent de la fierté : « notre commune dispose d'une maternité », ne manquent-ils pas de placer.

Pour les équipes de soins, travailler dans un établissement où il y a une maternité donne un sens supplémentaire à leur engagement.

Pourtant, les maternités privées sont les mal aimées de notre modèle économique. Les charges incompressibles sont trop lourdes au regard d'un financement qui demeure inférieur aux coûts. Les maternités publiques qui tardaient à se moderniser rattrapent progressivement leur retard et concurrencent nos établissements.

Perte de parts de marché et baisse générale de la natalité interrogent sur l'avenir des maternités privées, qui étaient pourtant le berceau de notre secteur hospitalier.

Mais nous rebondissons ! La FHP-MCO a souhaité mettre en lumière ce que font nos maternités et la lecture de ce document montre combien elles savent être dynamiques, inventives, innovantes. Sécurité des soins avant tout, accompagnement à 360 degrés, hôtellerie soignée, démarche de développement durable ... mamans et bébés les aiment ! Il nous faut collectivement capitaliser sur cette qualité de l'offre pour préserver puis reconquérir nos parts de marché. La revalorisation des tarifs d'obstétrique au 1^{er} mars 2016 est un premier résultat. D'autres actions sont à venir dans les prochains mois. La FHP-MCO défend plus que jamais son « O ».

Ségoène Benhamou
Présidente du syndicat
FHP-MCO

MÉTHODOLOGIE

3	J'AIME MA MATERNITÉ !
5	MÉTHODOLOGIE
6	UNE MOBILISATION COLLECTIVE
8	ÉTAT DES LIEUX
11	PRISE EN CHARGE
16	AUTOUR DE LA NAISSANCE
20	DES MATERNITÉS POUR UNE SANTÉ DURABLE
24	MARKETING
28	VOS CLÉS DE RÉUSSITE

Un questionnaire a été élaboré par le groupe expert naissance piloté par Marie-France Gaucher et Gérard Reysseguier, accompagnés par Sophie Busquet de Chivré à la FHP MCO. Il reprend les points d'enjeu qui ont été soulevés au fil des réunions du groupe expert Naissance. Le questionnaire était adressé par mail en avril 2016 aux 119 maternités privées. Les équipes des maternités étaient invitées à y répondre sur une plateforme dédiée sur internet. L'enquête était close en mai 2016.

Forte représentativité de l'enquête

66 établissements ont répondu, c'est-à-dire plus de 55 % des maternités privées, ce qui confère à l'enquête une forte représentativité. Ces maternités sont dans la majorité (68 %) des unités d'obstétrique conventionnelles (dites de type 1). 32 % d'entre elles disposent d'une unité de néonatalogie (27 % d'une unité de type 2A et 5 % d'une unité de type 2B). Elles ont assuré 93 000 naissances en 2015. Les résultats de cette enquête ont été présentés lors de la convention MCO en mai 2016.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Le monde de la périnatalité est en pleine mutation et la diminution de la natalité attestée par le dernier rapport INSEE, est générale, nous subissons cette baisse encore plus durement que le secteur public. Si le nombre d'accouchements a diminué en un an de 1,33 % dans le secteur public, il atteint 5,24 % dans le secteur privé.

Nous fédérons aujourd'hui 119 maternités et rappelons que 31 départements ne disposent plus de maternités de statut privé. Or, maintenir le secteur privé hospitalier, outre la diversité de l'offre de maternités que cela implique, est aussi un moyen de garantir la liberté de choix des futures mères.

La part de marché « naissance » du secteur privé a été divisée par deux : elle est passée de 50 % en 1975 à moins de 25 % en 2016 ! Un véritable électrochoc pour le secteur. Le recul significatif du nombre de naissances, conjugué avec des mesures gouvernementales défavorables sur la rémunération de l'activité

d'obstétrique, amène un grand nombre de maternités privées à se restructurer et 84 d'entre elles à fermer leurs portes entre 2003 et 2014.

Reconquérir des parts de marché en obstétrique

Quatre axes de travail sont actés et seront déployés dans les mois qui viennent par le groupe expert Naissance de la FHP-MCO.

- Le premier axe vise à accroître les complémentarités entre les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes. D'une façon générale, il s'agira de s'appuyer sur les sages-femmes libérales, en nombre croissant, pour donner notamment une image plus physiologique et moins médicalisée des maternités privées mais également pour accélérer le recrutement et étoffer l'offre de consultations comme celle de la naissance.

- Le deuxième axe de travail consiste à intensifier les actions en direction des pouvoirs publics.

Il s'agira de négocier la refonte des types 1, 2 et 3 des maternités, à l'image de l'évolution des services d'urgences. Le sujet de la responsabilité civile professionnelle des praticiens et la tarification des consultations des sages-femmes sont à travailler avec la puissance publique.

- Le troisième axe repose sur le développement de la communication externe et l'amélioration de l'image des maternités privées auprès du grand public. Cela passe par un accroissement de la communication des maternités privées via des moyens de communication plus en phase avec les attentes des jeunes femmes : sites Internet, réseaux sociaux, applications pour smartphones ou tablettes sont désormais les outils que la profession doit s'approprier pour échanger avec elles.

- Enfin, le quatrième axe s'articule autour d'un travail d'information en direction des femmes sur l'offre des maternités privées, mais également sur leur accompagnement tout au long de la grossesse et dans les mois qui suivent.

En soutien à ce plan d'action, la FHP-MCO a sollicité l'institut de sondage Ipsos pour mieux connaître le processus suivi par les femmes afin de choisir l'établissement dans lequel elles vont accoucher.

Ces différentes actions témoignent de la forte mobilisation de la profession pour préserver, voire reconquérir, des parts de marché en obstétrique. Gageons qu'elles leur permettront de trouver les moyens d'y parvenir !

Marie-France Gaucher

Gérard Reysseguier

Pilotes du groupe experts

Naissance de la FHP-MCO



ÉTAT DES LIEUX

UN SECTEUR EN FORTE BAISSÉ

119 maternités privées accueillent 200 000 naissances, c'est-à-dire près de 25 % de parts de marché. Parmi les 66 maternités répondeuses, 2 disposent d'une maison de naissance.

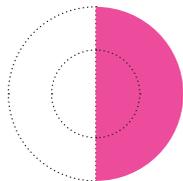
Entre 2012 et 2015, le secteur privé enregistre une baisse de 10,3 % des naissances. Depuis 2003, le nombre de maternités privées est passé de 234 à 119. Les maternités privées ont perdu depuis 1975, 50 % de parts de marché. Le nombre total de maternités en France a été divisé par trois en quarante ans, quel que soit le statut.

La baisse de natalité constatée en France impacte prioritairement les maternités privées. Parallèlement, les maternités publiques se rénovent et se restructurent proposant ainsi une offre hôtelière plus concurrentielle que par le passé.

Depuis 1975

50 %

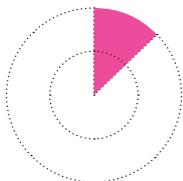
Baisse de parts de marché



2012-2015

- 10 %

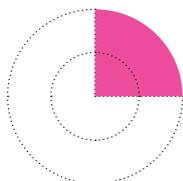
Baisse de naissances



2014

25 %

De parts de marché



LES PRATICIENS

Les gynécologues-obstétriciens et anesthésistes exercent majoritairement en secteur 2.

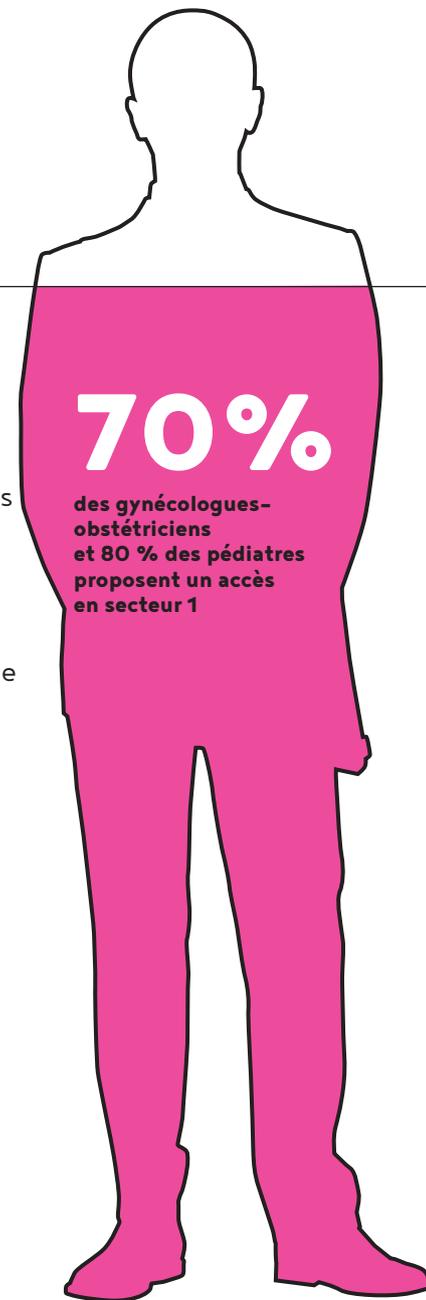
Dans 70 % des cas, ils proposent également un accès en secteur 1 (sans dépassements d'honoraires).

80 % des pédiatres qui exercent dans des maternités privées proposent un accès en secteur 1.

1735 gynécologues-obstétriciens libéraux exercent en France en 2016. Leur assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP) est passée de 25 000 à 40 000 euros par an.

70%

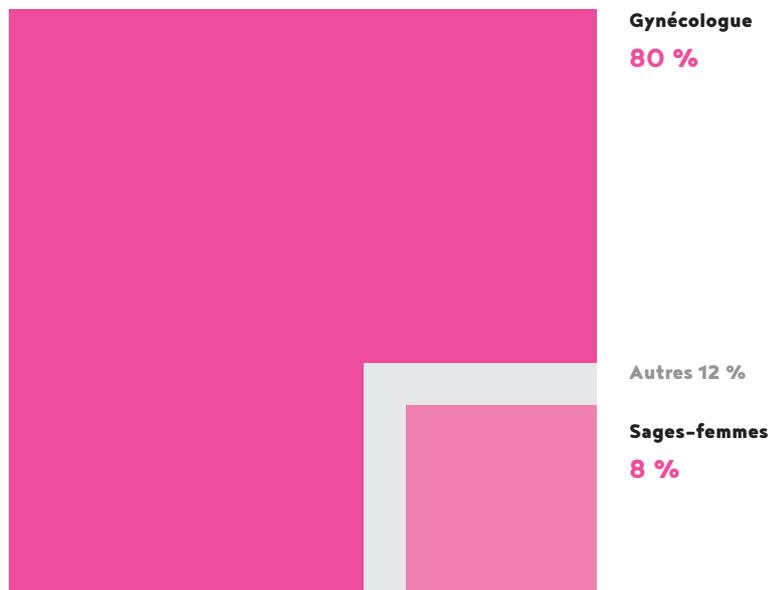
des gynécologues-obstétriciens et 80 % des pédiatres proposent un accès en secteur 1



KUI RÉALISE LES ACCOUCHEMENTS ?

80 % des accouchements sont effectués par le gynécologue-obstétricien qui a suivi la parturiente pendant sa grossesse ou un praticien exerçant dans le même cabinet.

8 % d'entre eux sont assurés par une sage-femme libérale exerçant au sein de la maternité privée.

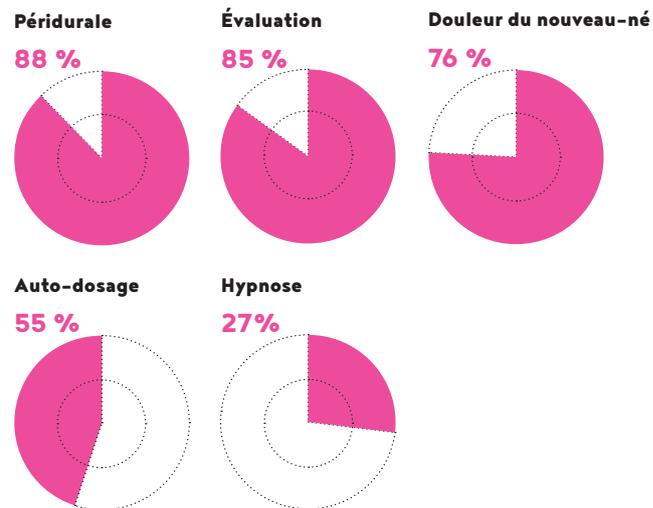


PRISE EN CHARGE

LA DOULEUR

Les maternités communiquent largement sur la prise en charge de la douleur :

- Accès immédiat à la péridurale 88 %
- Échelle graduée d'évaluation de la douleur 85 %
- Modalités d'évaluation de la douleur du nouveau-né 76 %
- Système d'auto-dosage de la péridurale avec pompe 55 %
- 27 % proposent une gestion de la douleur par l'hypnose, assurée par du personnel de l'établissement formé.

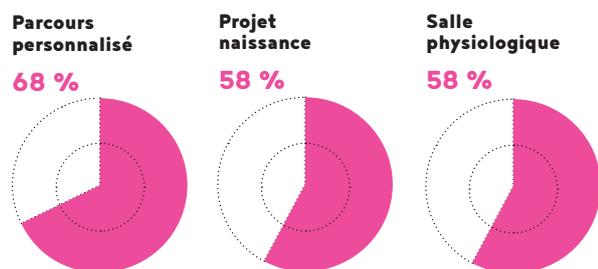


LE PROJET DE NAISSANCE

68 % des maternités privées répondantes proposent un parcours personnalisé de la parturiente à partir du 4^e mois.

58 % proposent la formalisation d'un projet de naissance individualisé par écrit.

58 % des maternités privées répondantes disposent d'une salle d'accouchement physiologique pour une demande allant jusqu'à 30 % des naissances.



DES PRATIQUES À PARTAGER

Préparation à l'accouchement

Préparation à la parentalité par les sages-femmes libérales

Suivi individuel par une sage-femme référente

Consultations spécialisées (addictologie, diabète, etc.)

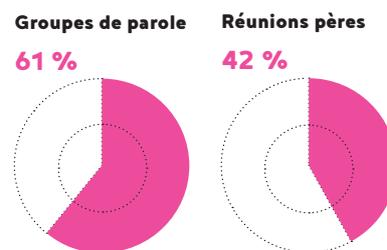
Réunions d'échange dédiées aux pères, ateliers, etc.

LES GROUPES DE PAROLE

61 % des maternités privées répondantes proposent des groupes de parole maman-bébé.

42 % proposent des réunions d'échange dédiées aux pères.

Ces réunions peuvent être animées par une sage-femme, une psychologue et/ou un psychomotricien.



ON EN PARLE

Quelle est la place du père avant, en salle d'accouchement et après ?

Quelle est la place du père lorsque le bébé est en néonatalogie ou la maman en soins intensifs ?

Quel est l'état émotionnel, affectif de la mère après l'accouchement ?

Quels sont les changements occasionnés par la grossesse ?

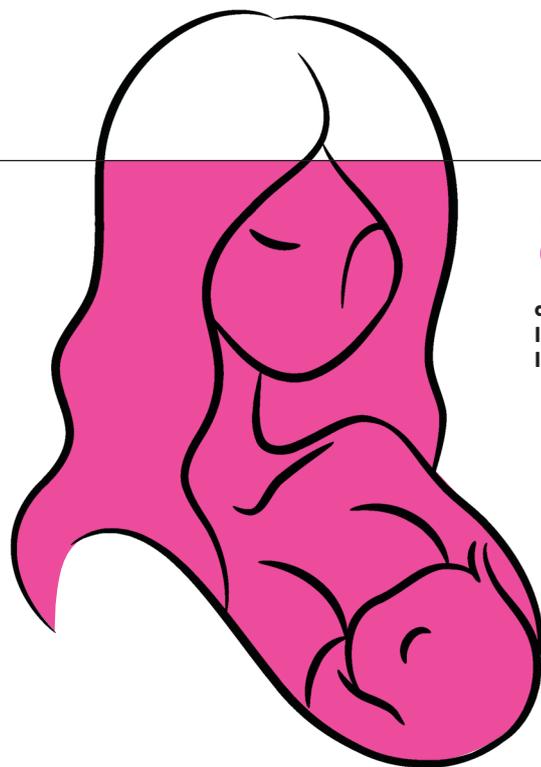
La parentalité, qu'est-ce que c'est ?

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Le pourcentage de mères décidant d'allaiter varie de 30 à 90 %.

80 % des maternités informent et font la promotion de l'allaitement maternel.

Certaines maternités privées sont labellisées ou en cours de labellisation Initiative hôpital ami des bébés (IHAB) : « Un encouragement et un soutien à l'allaitement, mais pas seulement ! »



80%

des maternités font la promotion de l'allaitement maternel

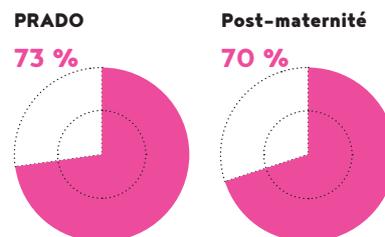
LE RETOUR À LA MAISON

73 % des maternités privées participent au programme PRADO.

La quasi-totalité des établissements travaillent en lien avec une PMI.

70 % proposent des parcours mère-enfant en post-maternité.

Un suivi par une sage-femme libérale ou/et des praticiens de ville est proposé.



DES PRATIQUES À PARTAGER

Atelier « nesting » (faire son nid) en pré et post accouchement

Visite-pesée dans l'établissement 48 à 72 h après la naissance

Consultation gratuite « mère et nouveau-né » trois à cinq jours après la sortie

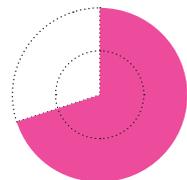
AUTOUR DE LA NAISSANCE

DES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

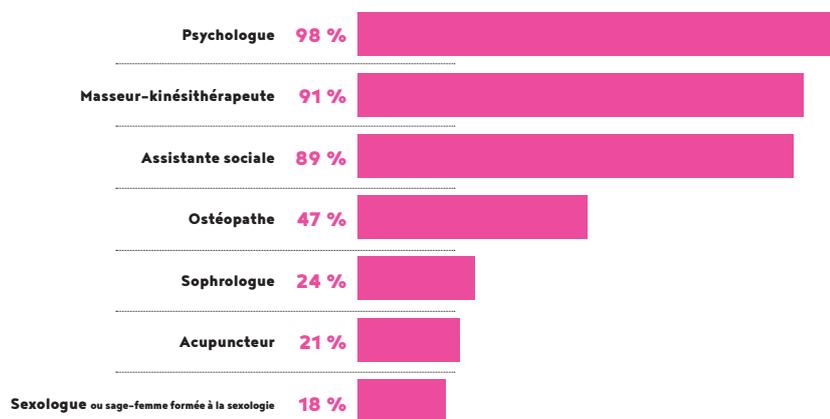
68 % des maternités privées répondantes organisent des réunions pluridisciplinaires avec des personnels médicaux, paramédicaux et assistantes sociales.

Réunions pluridisciplinaires

68 %



Ils accompagnent la maman



UNE ATTENTION PORTÉE AU BÉBÉ

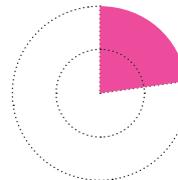
23 % des maternités privées répondantes participent au dépistage de l'amblyopie.

58 % proposent un atelier de massage bébé.

48 % proposent un atelier de portage bébé.

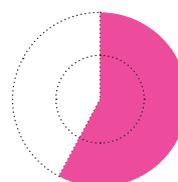
Dépistage amblyopie

23 %



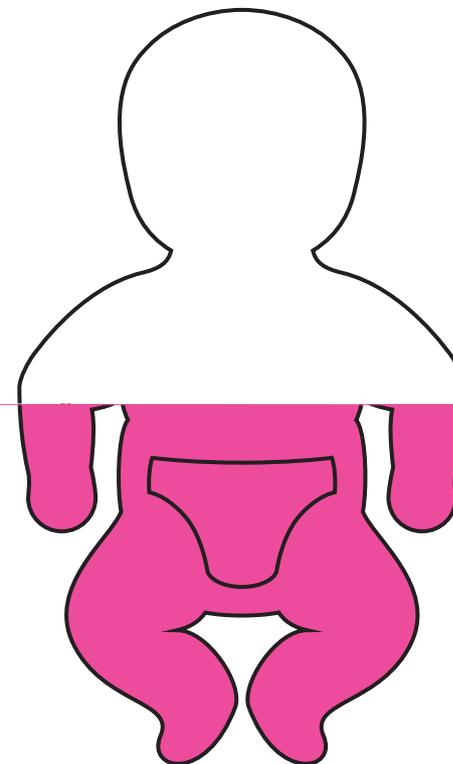
Massage bébé

58 %



48%

des maternités proposent un atelier de portage bébé



DES PRESTATIONS HÔTELIÈRES

Trois niveaux de prestations hôtelières – normal, confort, grand confort – sont majoritairement proposés, allant jusqu'à cinq niveaux de prestations pour certaines maternités privées.

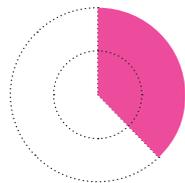
38 % des maternités privées répondantes proposent des chambres pour couples.

Des tarifs gradués : une fourchette de tarifs très large et très variable en fonction des prestations proposées allant de 50 à 230 €.

Des formules qui en disent long : Prestation Cosy, Prestation Baby, Chambre particulière Family, Gamme solo+, Solo confort, VIP.

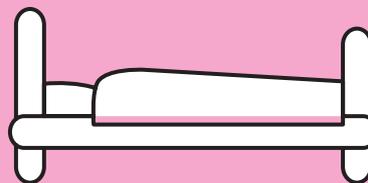
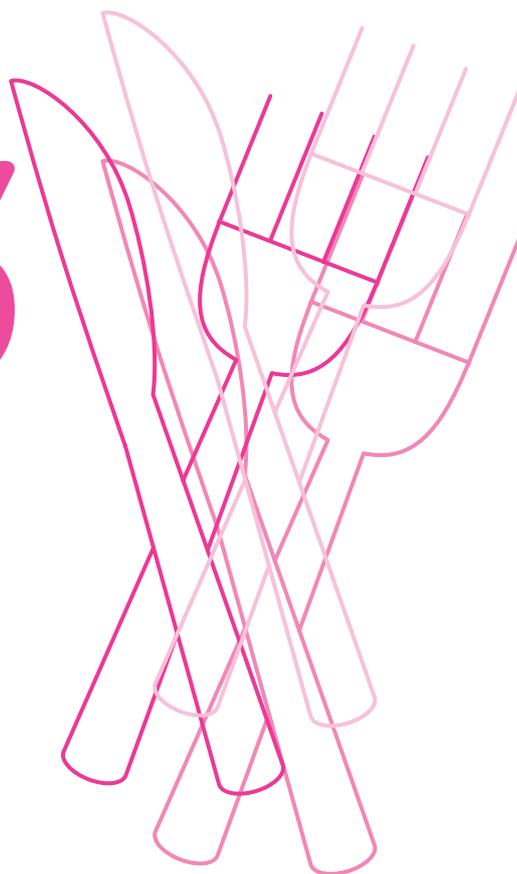
Chambres pour couples

38 %



3

niveaux de prestations



DES PRATIQUES À PARTAGER

Suite avec salon, surface de chambre doublée

Chambres pour couples

Prestations repas différenciées, repas traiteur

Goûter pour deux livré en chambre, buffet

Pack accouchement (couches, thermomètre...)

Pack allaitement (bouts de seins, coussinets...)

Forfait multimédia, ligne téléphonique dédiée

Magazines et journaux au choix

Atelier massage bien-être du bébé, thalasso bébé

Massage bien être de 20 minutes

Draps de bain, cape de bain bébé, peignoir

Produits cosmétiques

Cadeau naissance

Livre photos de luxe à créer en ligne

DES MATERNITÉS POUR UNE SANTÉ DURABLE

UNE GOUVERNANCE, DES INITIATIVES

76 % des maternités privées répondantes s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

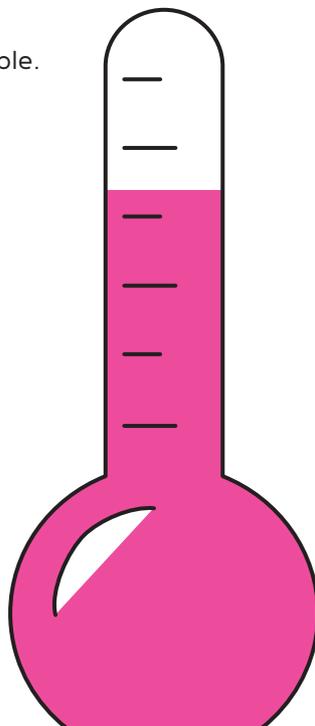
58 % disposent d'un comité de coordination développement durable.

46 % ont formé leur personnel au développement durable.

28 % sensibilisent les parents au développement durable et aux démarches écoresponsables.

76%

des maternités ont une démarche DD



DES PRATIQUES À PARTAGER

Sensibilisation du personnel au développement durable

Sensibilisation des parents aux démarches écoresponsables

Tri sélectif des déchets

Tri et valorisation des nouettes

Bionettoyage à la vapeur

Sélection de détergents

Suppression des cosmétiques contenant des perturbateurs endocriniens

Produits bio éco-certifiés sans perturbateurs endocriniens

Atelier de promotion des couches lavables

Massage bien être de 20 minutes

Atelier Nesting

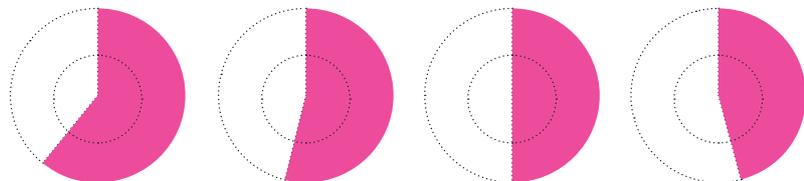
Don de matériel décontaminé à des associations

Étude de la composition de la « boîte rose »



LES MATERNITÉS PRIVÉES S'ENGAGENT

88 % trient et recyclent les déchets
(dont biberons et couches).



61 %

intègrent
des critères de
développement
durable dans
leurs achats.

54 %

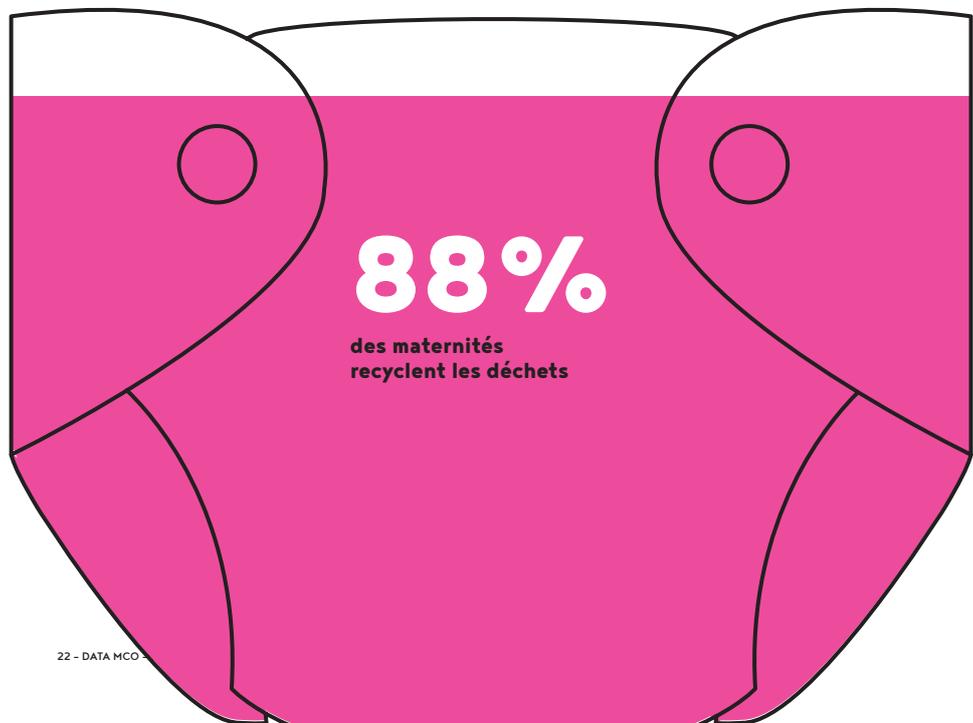
veillent
à la qualité de
l'air intérieur
(produits de
nettoyage,
composés
organiques
volatils, etc.).

50 %

abandonnent
ou modifient
le contenu
de la « boîte
rose ».

46 %

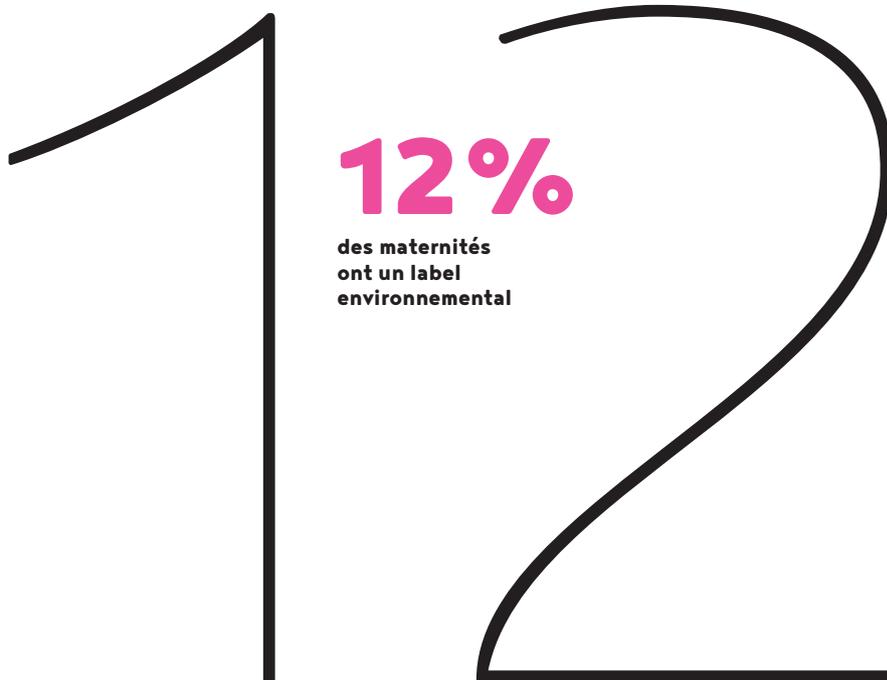
luttent contre
les perturbateurs
endocriniens.



LES LABELS

12 maternités disposent d'un label environnemental.

Parmi les labels recensés : l'enregistrement EMAS (*Eco-management and audit scheme*) qui définit un système volontaire basé sur l'amélioration continue des performances environnementales, les certifications ISO 9001 et ISO 14001 qui permettent respectivement de mettre en place un système de management de la qualité et un système de management environnemental.



MARKETING

LES LABELS

18 % des maternités privées répondantes disposent d'un label propre créé par l'établissement.

Certaines sont labellisées Initiative hôpital ami des bébés (IHAB) ou sont en cours de labellisation. Plusieurs établissements ont un projet d'éco maternité en cours.

UNE COMMUNICATION MULTI-CANAUX

91 % des maternités privées proposent un contact téléphonique direct vers la maternité afin d'obtenir les conseils d'un professionnel sur les questions relatives à leur suivi de grossesse ou à leur accouchement.

79 % des maternités privées éditent un livret d'accueil spécifique maternité.

33 % disposent de supports de communication spécifiques : vidéo en ligne, remise de clé USB, etc.

26 % permettent une inscription en ligne via leur site Internet.

9 % ont développé une application smartphone.

18%
des maternités
disposent
d'un label propre



91%
des maternités
proposent un
contact
téléphonique
direct

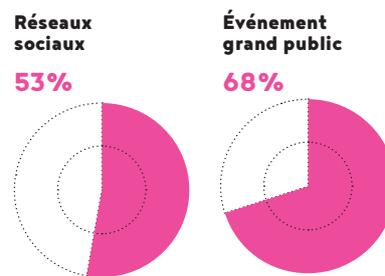


RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉVÉNEMENTS

53 % des établissements sont présents sur les réseaux sociaux.

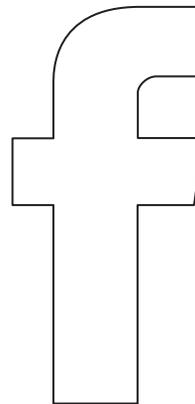
De nombreuses maternités participent à des forums du type IHAB et l'une d'entre elles organise depuis avril 2016 des live chats.

68 % des établissements organisent des réunions et événements permettant de communiquer sur la maternité avec le grand public.



Facebook

52,8 %



Google +

13,9 %



Twitter

11,1 %



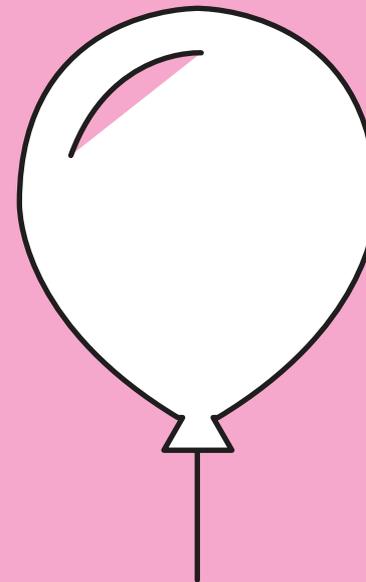
LinkedIn

2,8 %



DES PRATIQUES À PARTAGER

Journée portes ouvertes et visite de la maternité	Soirées pour les professionnels de la naissance et services PMI	Journée de l'allaitement ou de la naissance	Salon baby
« Café gourmand »	Semaine « Fraîch' attitude »	Forum de la naissance	Matinées rencontres chaque 1^{er} samedi du mois
Réunions mensuelles avec les futures mamans	Réunions via le réseau périnatal	Journées portes ouvertes aux lycées	Journée néonatalogie
Journée sans tabac	Journée sur la douleur	Actions durant la semaine mondiale de l'allaitement maternel	Communication dans la presse



Actions durant la semaine de la sécurité du patient	Rencontres avec psychologues, philosophes ou universitaires	Actions durant la semaine nationale du massage parent-bébé	Journées développement durable en maternité avec un labo
Prévention de la maltraitance et des violences familiales	Dépistage du syndrome d'alcoolisation fœtale	Formation sur les gestes d'urgence pour l'enfant	Campagne de vaccination
	Animation sur le portage bébés		

VOS CLÉS DE RÉUSSITE

Les clés de la réussite sont les vôtres, elles émanent de vos réflexions et de vos expériences sur le terrain. Vos idées sont transposables et doivent à ce titre être partagées.

Voici donc les commentaires *ad hoc* des directrices et directeurs de maternités privées à la question :
« Quels sont, selon vous, les facteurs clés de succès d'une maternité privée ? »

« Garantir une prise en charge personnalisée : offre de soins, et hôtellerie de qualité. »

« Respecter la relation couple/bébé. »

« Garantir une disponibilité du personnel à l'écoute et toujours dans le respect. »

« Disposer d'un relai de sages-femmes libérales et d'obstétriciens cliniciens. »

« Proposer une conciergerie y compris pour le papa seul à la maison. »

« Répondre au mieux au projet de naissance de chacun. »

« Proposer une offre à la carte. »

« Disposer d'obstétriciens et de pédiatres en nombre suffisant qui travaillent avec l'équipe et le réseau de santé. »

« Disposer d'une équipe de professionnels reconnus, et offrir des propositions innovantes (salle de naissance physiologique), et le communiquer sur le territoire. »

« Garantir un accès financier à tous. »

« Être passionné par ce lieu où se crée le lien familial. »

« Répondre à toutes les missions de service public et se faire reconnaître pour cela. »

« Garantir aucun reste à charge. »

« Être proche. »

« Garantir le respect des différences culturelles et culturelles. »

« Préserver une démarche éthique et humaine. »

« Conserver une taille humaine. »

Publication éditée par la FHP-MCO, octobre 2016
Enquête réalisée par la FHP-MCO.
Rédaction Sophie Busquet de Chivré et BVM
Conception graphique et réalisation : BVM communication.



MATERNITÉS PRIVÉES ÉTAT DES LIEUX 2016



Syndicat national
des 580 établissements
de santé privés exerçant
une activité en Médecine,
Chirurgie, Obstétrique (MCO).

FHP-MCO
106, rue d'Amsterdam
75009 Paris
www.fhpmco.fr